

Mise en cause des commissions : soutien plein et entier au CNC

24 AVRIL 2026

Le 26 mars dernier, la vidéaste Ultia, récemment nommée à la commission du « **fonds d'aide à la création sur les plateformes sociales** » du CNC, sans y avoir encore siégé, a tenu sur une chaîne Twitch des propos qui contrevenaient au devoir de réserve et de neutralité que sa nouvelle fonction exigeait.

Ces propos ont aussitôt été tronqués et relayés. La vidéaste a immédiatement été démise de la commission, ce qu'elle a accepté en s'excusant publiquement de son manquement et de ses maladresses.

Mais cela n'a pas suffi aux adversaires de l'écosystème du cinéma français et du CNC. Forts de ce qu'ils ont pris comme une première victoire, ils ont comme à leur habitude inondé les réseaux sociaux de contre-vérités grossières sur le financement du CNC et sa supposée orientation idéologique. L'administration, ses agents et les autres membres de cette commission d'aide à la création sur les plateformes sociales ont reçu des insultes et même des menaces.

En conséquence de quoi Gaëtan Bruel, son président, s'est résolu à suspendre les travaux de cette commission, et a décidé de sa refonte, en relevant que sur 740 projets aidés en 8 ans, seuls 30 cas problématiques avaient été observés. Dans un courrier adressé le 22 avril aux membres des commissions, le président du CNC a confirmé que cette suspension était temporaire et a réaffirmé les principes phares qui régissent l'attribution des aides, en termes de neutralité et d'impartialité. Nous déplorons que le CNC ait été contraint de céder à ces attaques sans aucun soutien effectif des responsables politiques et appelons à la réouverture de ce dispositif ou de son équivalent.

Nous craignons en effet que cette décision ne légitime une rhétorique mensongère selon laquelle les commissions du CNC seraient partiales – rhétorique que ses détracteurs cherchent à imposer dans l'opinion.

Dans ce climat délétère et inquiétant pour la liberté de création, les cinéastes de la SRF, de L'ARP, de l'ACID, du SCA, de l'ADDOC et de la Guilde des scénaristes souhaitent apporter leur soutien plein et entier au CNC, à ses agents, et à l'ensemble des membres de ses commissions.

Nous rappelons que les commissions du CNC sont plurielles et composées de professionnels issus d'horizons différents et complémentaires, présents dans toute la chaîne de fabrication et de

diffusion des films. Leur expertise ne relève pas de leurs opinions. Les projets déposés doivent être examinés d'abord sur des critères d'inventivité formelle et de pertinence artistique.

Nous rappelons également que les taux de sélectivité des projets déposés aux différentes commissions de soutien à la création sont très faibles (par exemple autour de 3% pour l'aide aux films courts et autour de 10% pour l'avance sur recette avant réalisation). Et ces subventions sont loin de garantir la production effective des films, car ils en représentent souvent une part minoritaire. En réalité, le cinéma français est l'un des secteurs industriels parmi les plus concurrentiels : son système de financement public est à l'opposé d'un quelconque et fantasmé « entre-soi de gauche » où tous se partageraient ses subsides.

Nous rappelons encore, et nous le ferons aussi longtemps qu'il le faudra, que le budget du CNC ne vient pas de « l'argent des Français » mais dépend uniquement de taxes sectorielles acquittées par les éditeurs, distributeurs, plateformes et exploitants lorsqu'ils diffusent des films, quels qu'ils soient. Tous les films, des blockbusters internationaux aux films d'art et essai et de recherche, et toutes les autres formes audiovisuelles à leur diffusion contribuent à son financement. C'est un système efficace et vertueux.

Les films français et les œuvres audiovisuelles françaises sont aujourd'hui distingués par les récompenses les plus prestigieuses et programmés en nombre dans les grandes manifestations et festivals internationaux. Ils sont plébiscités dans le monde entier pour leurs qualités artistiques, et savent trouver leur public en France comme à l'international (les films qui rassemblent moins de 20 000 spectateurs en France représentent moins de 5 % des aides publiques).

Chaque film étant unique et n'obéissant à aucune recette préalable, y compris dans les sagas, quelle autre industrie du prototype connaît une telle réussite ?

Rétablissons enfin une dernière réalité factuelle : la France est l'un des pays européens où la part publique dans le financement des films est la plus faible (27% pour les films d'initiative française contre 47% pour les films européens en 2025), et en même temps celui où la part de marché des films nationaux est la plus haute. Sans ce système qui offre aux spectateurs français l'accès à une pluralité de regards et de récits, ce sont d'autres puissances qui se chargeront de nous raconter des histoires et qui imposeront ainsi leur point de vue sur le monde.

En cette année de célébration du cinquantenaire de la disparition d'André Malraux (qui rattacha le CNC en 1959 au ministère de la Culture), nous rappelons qu'en 1946 la création du CNC a été l'objet d'un large consensus qui réunissait l'ensemble des forces politiques de la droite à la gauche. C'était – déjà – **une question de souveraineté culturelle** face aux appétits industriels étrangers, d'aide à la création contemporaine et d'accès à la culture pour toutes et tous, avec le soutien d'un parc de salles au maillage territorial unique au monde.

Nous appelons donc les responsables politiques et toutes les personnes attachées à la vivacité du cinéma et de tous les secteurs audiovisuels français, à dénoncer avec nous ces fossoyeurs et leurs attaques contre son pilier, le CNC, et à prendre la défense de la souveraineté culturelle de notre pays.

Signataires :

L'ACID, l'ADDOC, la Guilde des scénaristes, L'ARP, le SCA, la SRF

CONTACTS PRESSE

Pour la SRF - Catherine Boissière : cboissiere@la-srf.fr | 06 45 64 88 46